



SERVICE DES LOISIRS

du 17 au 21 septembre 2020

ESCAPADE EN BELGIQUE
Bruxelles - Bruges
Mer du Nord



DELAÏ D'INSCRIPTION : 27 MARS 2020

25, rue du Vieux-Billard, case postale 155, 1211 Genève 8
Tél. + 41(0) 22 329 14 28, en cas d'urgence + 41(0) 79 471 76 30

Bienvenue, Welkom, Willkommen La Belgique vous attend !

**Gourmande et accueillante, elle est aussi modeste
malgré sa grande histoire**

Programme

Jeudi 17 septembre

Genève – Bruxelles

Départ de l'aéroport de Genève en fin de matinée avec SN Brussels.

11h20 Genève – 12h35 Bruxelles.

Arrivée à Bruxelles National, récupération des bagages et accueil.

Transfert en autocar vers votre hôtel 4* centre-ville, très bien situé.

L'hôtel Marivaux a une histoire, un passé que nous vous raconterons dans les documents de voyage. Il est d'ailleurs classé, aussi l'aménagement hôtelier relève d'un exploit.

Dépose des valises et rendez-vous dans les environs pour un **verre d'accueil et un « en-cas »**. A **16h00, votre guide vous rejoint sur place.**

Promenade découverte guidée autour du quartier de Ste Catherine et de la Grand-Place. Un peu de **temps libre**, le temps d'un verre ou d'un café sur la Grand-Place.

Retour à l'hôtel pour le check in s'il n'a pu être fait à l'arrivée.

Rendez-vous pour ce 1^{er} soir dans un restaurant à proximité. Vous découvrirez un endroit époustouflant et aussi bon que beau. Le décor intérieur est d'ailleurs au Patrimoine de l'Unesco mais gardons un peu de secret.

Retour à pied vers l'hôtel (vraiment proche).

Vendredi 18 septembre

Bruxelles

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ en autocar vers 9h30 pour la **Brasserie Cantillon**, la plus ancienne brasserie de Bruxelles, toujours en activité. On y trouve notamment une gueuze assez exceptionnelle (bière bruxelloise très particulière). **Repas de midi dans les environs.** Le restaurant style « grande brasserie » est aussi historique et géré de main de maître par une équipe jeune et dynamique. Sa particularité est de servir de la cuisine belge. Après-midi départ en autocar pour un **tour de ville panoramique avec votre guide** qui vous a rejoint. En fonction du temps, arrêt aux musées d'Art et d'Histoire (extérieur). Vers 17h retour à l'hôtel. **Soirée et souper libres** – une liste de suggestions se trouvera dans vos documents de voyage et concernant les restaurants il est préférable de réserver au moins le midi pour le soir.

Samedi 19 septembre

Bruxelles

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Vers 8h30 **pour ceux qui le souhaitent (décision obligatoire lors de l'inscription)** départ en autocar pour la « **Maison Horta** » visite guidée du musée. L'architecte Horta est considéré comme étant l'instigateur et artisan de « l'Art Nouveau » qui encore aujourd'hui magnifie Bruxelles mais pas seulement. Savez-vous que Victor Horta faisait partie des architectes qui décidèrent et œuvrèrent sur notre Palais des Nations ?

La maison « musée » est vraiment très belle mais elle est répartie sur 4 étages sans ascenseur !

A 10h30 : 2^e départ de l'hôtel et récupération des participants à la visite avant de se rendre à **l'Atomium**, belle continuation du musée Horta. **Visite guidée et repas de**

Prix AVIVO comprenant

- Les vols aller / retour Genève / Bruxelles avec SN Brussels Airlines. Sièges réservés et un bagage en soute par personne
- Les transferts aéroport / hôtel et retour
- 3 nuits à l'hôtel Marivaux 4* à Bruxelles centre, logement et petit-déjeuner
- 1 nuit à l'hôtel du Soleil 3* supérieur à Knokke-Heist, logement et petit-déjeuner
- En-cas bien belge le jour 1
- Les repas de midi
- Le repas du soir « gastronomie de la Côte Belge » le jour 4
- L'autocar à disposition sur place pour les excursions et transferts
- Le guidage 2 heures autour de Sainte-Catherine et la Grand-Place
- Le souper du jour 1 au centre dans un restaurant réputé
- La visite de plus ancienne brasserie de « gueuze » de Bruxelles et dégustation
- Le tour de ville panoramique guidé
- Le guidage de l'Atomium et le repas de midi sur place
- Le guidage jusqu'au Centre Belge de la BD – visite libre, entrée incluse
- Le guidage 3 heures à Bruges incluant le Musée du Diamant avec démonstration et polissage
- un accompagnant AVIVO

Membre AVIVO	1'360.-
Non membre	1'460.-
Supplément single	190.-
Visite Musée Horta	22.-

Non compris :

- l'assurance annulation et assistance obligatoire
- la visite de la Maison Horta : CHF 22.- (à réserver lors de votre inscription)
- les dépenses à caractère personnel
- les boissons lors des repas
- les repas du soir des jours 2 & 3
- le repas de midi du jour 5

CONDITIONS GÉNÉRALES

1 - Inscriptions

Veillez-vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées.
Toute inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard **20 jours avant le départ.**

2 - Annulations

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

Les frais du voyage pourront être remboursés si:

- 1) Vous avez souscrit à l'assurance annulation.**
- 2) Vous êtes en possession du livret ETI.**
- 3) Vous avez souscrit une assurance similaire.**

Jusqu'à 30 jours avant le départ il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

Sans l'une de ces trois formules ci-dessus, vous aurez les frais suivants:

Dès le 30^{ème} jour	avant le départ	50 % du prix du voyage
Dès le 20^{ème} jour	avant le départ	100 % du prix du voyage
En cas de non présentation au départ		100 % du prix du voyage

Quelle que soit la date d'annulation, il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

3 - Assistance et rapatriement

En cas d'accident, de maladie ou de décès, veillez à avoir une assurance assistance et rapatriement valable. Vous pouvez la souscrire à l'AVIVO.

4 - Formalités

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.

5 - Assurances

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.

Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.